

### → Cimetière

- Une palissade a été retirée en raison des racines qui la soulevaient. Il sera refait la même chose sur l'autre clôture.

### → Rue de la Croix

- Le tabac a été vendu et devrait rouvrir sous peu.
- Une épicerie adjacente devrait également ouvrir prochainement
- Des problèmes récurrents de stationnement sont constatés rue de la croix au niveau des commerces en raison d'une réglementation pas respectée (place PMR. Arrêt minute...etc.)

### → Rue Centrale

Des comptages de passage ont été faits dans cette rue qui va devenir à sens unique, dans le sens rue de l'église en direction de Carrefour ; il y aura dans un 1er temps, un traçage au sol et des pauses de balises ;

**L'interdiction de tourner à gauche** en venant de St Alban va être **maintenue**.

- ⇒ Des habitants ont demandé à faire des travaux un peu plus qualitatifs au regard de la proximité de bâtiments anciens. Les plots blancs peuvent être un danger pour les cyclistes
- ⇒ Le maire précise que le PLUI HD va être modifié en raison de la vente du CHS  
Lors de la modification du PLUI, une habitante demande à ce que l'on confirme qu'il y aura bien une enquête publique et ainsi la possibilité pour les citoyens d'agir. Le maire répond par l'affirmative.
- ⇒ Quelqu'un demande à ce que l'on ouvre le portail dans le mur du CHS situé en bas de la rue centrale pour permettre aux piétons de traverser en sécurité vers la rue de Longefand.

### → Route de Vérel

A hauteur de la sortie du Praz du Nant, une étude est en cours pour ralentir la vitesse et sécuriser la sortie de la copropriété du Praz du Nant ;

Un habitant a évoqué la suppression d'arbres et demandé ce que la mairie avait prévu de budgétiser pour remplacer les arbres ? le maire a répondu que n'ayant aucun pouvoir sur des lotissements ou projet privés, rien ne pouvait être budgétisé. Des gens se plaignent de la suppression d'arbres anciens devant l'Amiral. Il est précisé que lesdits arbres étaient malades.

### → Urbanisation dans le quartier

- **Projet rue du Peney** : Sur grand terrain, la commune a créé une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation, dispositifs plus légers pour encadrer de manière plus

qualitative l'urbanisme : encadrer la densification, maîtriser le bâti, obtenir des constructions harmonieuses). La Savoisienne a un projet dont le permis n'est pas encore déposé de : 40 logements maximum dont 30 % de logements sociaux, R + 2 + combles, un accès sécurisé tous modes de déplacement par la rue du Peney.

Un Mr demande pourquoi on ne réduirait pas du coup à 25 logements seulement ? C'était effectivement le projet initial auquel toutefois les riverains se sont opposés de sorte que le promoteur initial a retiré son projet qui a été repris par un autre promoteur avec un plus grand nombre de logements.

- **Projet de création d'un rond-point entre la rue Bolliet et la sortie de Carrefour** en lien avec le promoteur de Galion
- Quelqu'un évoque la **maison située impasse du Bolliet** qui est fermée pour demander quel est son propriétaire. Le maire répond qu'elle appartient à Crystal Habitat et sera sûrement vendue. Rien ne peut être envisagé dans cette maison sans effectuer d'importants travaux pour la rendre confortable.